



Nature du licenciement : économique (individuel)

Par rudyamiensgwa, le 09/10/2009 à 15:24

Bonjours a tous

DONNEE

Nature du licenciement : Economique (individuel)

Classification prof : IC (cadre)

Position : 2-1

Coefficient :115

Date entré :04/09/07

Date entretien :14/10/2009

Salaire brute : 2800 euros

Salaire net : 2126 euros

Heures de travail : 35heures

Horaire mensuel : 151.67 heures

QUESTION

Si j'accepte le CRP

- Es que l'indemnité de licenciement devient Indemnité de préavis.
- Es que l'entreprise me verse mes 3 mois de préavis que j'ai droit (selon la convention collectif) + l'indemnité de licenciement.
- Quel formule existe-t il pour calcule l'indemnité de licenciement.

- Es que je peut réclamer a l'employeur une prime de depart.

Si je refuse le CRP

- Es que l'indemnité de licenciement devient Indemnité de préavis.

- Es que l'entreprise me verse mes 3 mois de préavis que j'ai droit (selon la convention collectif) + l'indemnité de licenciement.

- Quel formule existe-t il pour calcule l'indemnité de licenciement.

- Es que je peut réclamer a l'employeur une prime de depart.

mercie a tous pour les imformation donnée